

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Municipal

#### Extrait du registre des délibérations

-----

Séance des 25, 26 et 27 septembre 2017

**2017 DAC 386** Subvention (20.000 euros) et convention avec l'association Maison d'Europe et d'Orient (12e).

**M. Bruno JULLIARD et Mme Colombe BROSSEL, rapporteurs.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 12 septembre 2017, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention de fonctionnement à la Maison d'Europe et d'Orient (12e) ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission, et par Mme Colombe BROSSEL, au nom de la 4e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 20.000 euros, dont 10.000 euros au titre du soutien aux cultures étrangères est allouée à l'association Maison d'Europe et d'Orient 3, passage Hennel 75012 Paris. 2017-02979 18557.

Article 2 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer la convention d'objectifs, dont le texte est joint en annexe à la présente délibération.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée au budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2017, rubrique 33, nature 6574, ligne VF40004 : Provision pour subventions de fonctionnement au titre de la culture.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**